

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 24 septembre 2010

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2010-11-6-7

Service consulté

**C251 ET C751
GERPLAN : ETUDE ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes du Pays de Thann et du Pays de Ribeauvillé, le Département est sollicité pour :*

- *la restauration d'un muret de pierres sèches à VIEUX-THANN,*
 - *la promotion du point de vente collectif l'Echoppe paysanne à RIBEAUVILLE.*
- Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 2.593 €.*

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann

Restauration d'un muret de pierres sèches à VIEUX-THANN

La commune de VIEUX-THANN souhaite préserver et rénover un muret de pierres sèches présent dans la zone viticole AOC, soutenant un sentier très emprunté et présentant un problème de sécurité pour les habitations situées en contrebas

Le projet global couvre environ 200 mètres linéaires de muret à rénover. Pour des raisons de coût, il a été découpé en tranches annuelles. La 1^{ère} tranche a été réalisée en 2009. La seconde prévoit en 2010 la restauration de 22 m² de muret.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le soutien du Département étant de 92 €/m², le montant de l'aide départementale serait de 2.024 €, qui seront prélevés sur le Programme C251 au Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé

Promotion du point de vente collectif l'Echoppe paysanne à RIBEAUVILLÉ

Dans le cadre du GERPLAN de RIBEAUVILLÉ, un groupe d'agriculteurs constitué en GIE (groupement d'intérêt économique) a ouvert en 2008 un point de vente collectif à Ribeauvillé, l'Echoppe paysanne. Le GIE sollicite pour cette année le soutien du Département pour la promotion de son magasin.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible de cette action étant de 1.138 €, l'aide départementale serait de 569 € (intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la restauration de 22 m² d'un muret de pierres sèches au bénéfice de la commune de VIEUX-THANN pour un montant de 2.024 € (montant éligible de 20.900 €, taux d'intervention de 40% du coût HT plafonné à 230 € HT/m²), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.
- la promotion du point de vente collectif l'Echoppe paysanne à RIBEAUVILLÉ au bénéfice du GIE l'Echoppe paysanne pour un montant de 569 € (montant éligible de 1.138 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 24 SEPTEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03823	GIE L' ECHOPPE PAYSANNE - FRELAND Promotion du point de vente collectif L'Echoppe paysanne à Ribeauvillé	569,00
Total		569,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 24 SEPTEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03820	VIEUX-THANN Restauration d'un muret de pierres sèches à Vieux-Thann	5 060,00	40%	2 024,00
			Total	2 024,00